



COMMUNE DE TREFFIEUX
DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME
DOSSIER D'ARRET PROJET ET D'ENQUETE PUBLIQUE

NOTICE SANITAIRE

Pièce 5.3.a

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de projet en date du	
Enquête publique du au	
Vu pour être annexé à la délibération d'approbation en date du :	



Le réseau d'alimentation en eau potable :

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de Nort-sur-Erdre regroupant 24 communes assure l'alimentation en eau potable de la commune de Treffieux.

Tous les écarts habités sont desservis par le réseau.

Les diamètres des canalisations permettent globalement d'assurer une bonne desserte en eau potable.

L'eau distribuée est de qualité conforme à la réglementation selon les dernières analyses.


La défense incendie :

La défense incendie sur la commune de Treffieux présente les caractéristiques suivantes :

- Présence d'un centre de secours dans le bourg
- Une bonne couverture spatiale par les points de défense incendie : 34 poteaux incendie sont répartis sur tout le territoire communal, couvrant presque l'ensemble des secteurs habités. Seuls quelques rares écarts ne disposent pas de poteaux incendie à proximité
- Des performances inégales des poteaux incendie, fragilisant la défense incendie de certains secteurs. 12 poteaux incendie sont conformes à la réglementation (débit de 60 m³/h sous un bar de pression), tandis que les 22 autres présentent un débit inférieur (souvent autour de 40 à 50 m³).
- Globalement, les poteaux incendie non conformes sont plutôt localisés dans les hameaux, tandis que le bourg est défendu par des poteaux aux normes

L'assainissement :

- L'assainissement collectif :

TREFFIEUX-Les Garennes		
<p>Description de la station</p> <p>Nom de la station : TREFFIEUX-Les Garennes (Zoom sur la station) Code de la station : 0444208S0001 Nature de la station : Urbain Réglementation : Eau Région : PAYS DE LA LOIRE Département : 44 Date de mise en service : 01/05/1989 Service instructeur : DDTM 44 Maitre d'ouvrage : COMMUNE DE TREFFIEUX Exploitant : Commune d'implantation : TREFFIEUX Capacité nominale : 450 EH Débit de référence : 75 m³/j Autosurveillance validée : Validé Traitement requis par la DERU : - Traitement approprié + Filières de traitement :</p>	<p>Chiffres clefs en 2016</p> <p>Charge maximale en entrée : 250 EH Débit entrant moyen : 60 m³/j Production de boues : 0.00 tMS/an</p> <p>Destinations des boues en 2016 (en tonnes de matières sèches par an) :</p> <div style="text-align: center;">  <p>Absence de données</p> </div> <p>Chiffres clefs en 2015 Chiffres clefs en 2014 Chiffres clefs en 2013 Chiffres clefs en 2012 Chiffres clefs en 2011 Chiffres clefs en 2010 Chiffres clefs en 2009 Chiffres clefs en 2008</p>	<p>Milieu récepteur</p> <p>Bassin hydrographique : LOIRE-BRETAGNE Type : Eau douce de surface Nom : Rejet TREFFIEUX-Les Garennes Nom du bassin versant : vilaine</p> <p>Zone Sensible : La Vilaine Sensibilité azote : Oui (Ar. du 22/02/2006) Sensibilité phosphore : Oui (Ar. du 22/02/2006) Consulter les zones sensibles</p> <p>Voir le point de rejet (Double-cliquer sur le point pour l'effacer)</p>
<p>Agglomération d'assainissement</p> <p>Code de l'agglomération : 040000144208 Nom de l'agglomération : TREFFIEUX Commune principale : TREFFIEUX Tranche d'obligations : [200 ; 2 000 [EH Taille de l'agglomération en 2016 : 250 EH Somme des charges entrantes : 250 EH Somme des capacités nominales : 450 EH + Liste des communes de l'agglomération :</p>	<p>Conformité équipement au (31/12/2017 : prévisionnel) : Oui</p> <p>Respect de la réglementation en 2016</p> <p>Conforme en équipement au 31/12/2016 : Oui Conforme en performance en 2016 : Oui</p> <p>Respect de la réglementation en 2015 Respect de la réglementation en 2014 Respect de la réglementation en 2013 Respect de la réglementation en 2012 Respect de la réglementation en 2011 Respect de la réglementation en 2010 Respect de la réglementation en 2009 Respect de la réglementation en 2008</p>	<p style="text-align: right;">précédent suivant accueil</p>

Source : MTEs - ROSEAU - Novembre 2017

Source : <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/> (décembre 2017)

La commune dispose d'une station d'épuration, inaugurée en 1989, d'une capacité de 450 équivalents-habitants.

Les eaux usées sont traitées par un système de lagunage naturel dans la station implantée aux Garennes (au Sud-Ouest du bourg) puis sont rejetés dans le Don. Actuellement, environ 250-300 équivalents habitants y sont raccordés. De récents travaux de réfection sur les réseaux dans le bourg ont permis de diminuer la charge hydraulique entrante. La STEP est conforme à la réglementation.

Dans l'objectif d'anticiper la montée en charge de la station d'épuration en lien avec le développement urbain attendu, la commune de Treffieux a engagé des réflexions en vue d'augmenter la capacité de la station existante à moyen terme.

La pièce 5.3.c présente le zonage d'assainissement collectif en vigueur et le projet de zonage en révision.

▪ **L'assainissement non collectif :**

Les habitations situées en dehors du bourg ne sont pas reliées au réseau d'assainissement collectif, mais disposent d'un assainissement autonome.

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) est géré par la CC de la Région de Nozay. Les contrôles d'assainissement non collectif ont été réalisés sur les installations existantes et révèlent une part importante d'installations non conformes, nécessitant des travaux de mise aux normes.

Dans les secteurs d'assainissement non collectif, les constructions neuves sont équipées de systèmes aux normes, définis en fonction de l'aptitude des sols à l'assainissement non collectif.

▪ **L'assainissement des eaux pluviales :**

La commune de Treffieux a lancé une étude d'élaboration de schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales. Sur une partie du territoire communal, les eaux pluviales sont récoltées par les fossés, et dirigées dans le milieu naturel.

Le zonage et le règlement issus de l'étude sont annexés au présent PLU (pièce 5.3.d).

Les déchets :

La collecte des déchets est réalisée par la communauté de communes de Nozay.

Cependant, le traitement des déchets est assuré par le Syndicat Mixte Centre-Nord Atlantique qui regroupe quatre communautés de communes (28 communes).

Un ancien site de dépôt de déchets est présent au lieu-dit « Le Point du Jour » le long de l'ancienne voie ferrée.

Un Centre d'Enfouissement Technique intercommunal (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) est présent sur le territoire communal, inauguré sur le site des Briouilles en 1995. 30 000 tonnes de déchets environ sont reçus sur ce site par an. Un quart des produits reçus sont recyclés et 75% sont enfouis en place.

Ce centre d'enfouissement est ou était à l'origine de plusieurs nuisances pour la population voisine :

- Un trafic important de poids lourds sur la commune
- D'importantes nuisances olfactives, qui n'existent plus aujourd'hui (mesures prises par le centre pour y remédier).

La fermeture du centre est prévue en 2025 avant de faire l'objet d'une gestion permanente pendant encore 30 ans.